



VIN & SOCIÉTÉ

Paris, le 19 février 2009

Communiqué

Institut National du Cancer (INCa)

ALCOOL ET CANCER : Le lobby prohibitionniste tombe le masque

« *Cancer : halte au verre de vin quotidien !* » La promotion par l'INCa d'une brochure pour prévenir le cancer, destinée aux médecins généralistes, donne lieu à ce type de raccourci dans la presse ! Comme par hasard, ces recommandations radicales interviennent dans le contexte législatif de discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires »...

Halte à la désinformation ! 5 bonnes raisons de douter...

- Les préconisations de l'INCa vont à l'encontre des recommandations nationales et internationales

Le rapport de l'INCa préconise une abstinence qui va à l'encontre de toutes les autres recommandations nationales (PNNS) ou internationales (WRCF, OMS).. Dans tous les rapports, les effets néfastes de l'alcool sont avérés pour une consommation excessive et déraisonnée. Mais l'effet protecteur de l'alcool sur les maladies cardiovasculaires est également pris en compte. Ainsi, tous ont compris l'importance d'un discours de modération plutôt que d'interdiction et d'abstinence sur la société, notamment auprès des jeunes.

- Le fonds mondial de recherche contre le cancer (WRCF) prône la modération

Dans son étude portant sur l'alimentation et la santé établie à l'échelle planétaire (2007)¹, le WRCF, fonds mondial de recherche contre le cancer, établit un lien possible entre alcool et cancer. Pourtant, il reste prudent à établir un lien direct de causalité.

Il évoque « les boissons alcoolisées », soulignant que les risques relatifs (RR) sont beaucoup plus faibles pour le vin que pour la moyenne de tous alcools confondus.

Enfin, dans ses recommandations, le rapport prône la modération au regard de l'effet protecteur d'une consommation modérée d'alcool sur les maladies cardiovasculaires.

- La consommation de vin baisse, les cancers augmentent

¹ Rapport WCRF 2007, analyse de 22.000 publications, rédigé par un panel de 21 experts internationaux.

La consommation de vin a été divisée par deux en 50 ans, mais dans le même temps le nombre de cancer a plus que doublé. S'il y a incidence, elle est certainement très faible et bien d'autres facteurs méritent l'attention et les recommandations de la Santé.

- Un rapport qui sort opportunément...

L'un des objectifs du projet de loi est de lutter contre les consommations excessives des jeunes et le phénomène des open-bars. Mais les mesures proposées remettent en cause des activités légitimes qui font l'excellence de la filière et ne posent pas problème telles que les dégustations. C'est pourquoi les professionnels du vin ont réagi, ont proposé des modifications rédactionnelles et sont aujourd'hui attaqués par le lobby prohibitionniste.

Alors que Le vin est très peu consommé par les jeunes et ne s'est pas compromis dans les dérives actuelles du binge drinking. Sa consommation globale a été divisée par deux ces 30 dernières années... Le vin représente 5% de la consommation d'alcool pour les 15-24 ans et 12% pour les 25-34 ans (source ONIVINS-INRA-2000).

L'enjeu est de s'attaquer aux consommations excessives et non de susciter l'inquiétude chez les consommateurs raisonnables.

- L'INCa, organisme indépendant ? La Cour des Comptes s'inquiète.

Défendant le vin, prônant la modération, l'éducation au goût et à la consommation responsable, s'engageant en ce sens auprès des pouvoirs publics, la filière vin, à travers Vin & Société, avance à visage découvert.

Qu'en est-il de l'INCa ? Alors même que le rapport 2009 de la Cour des Comptes, présenté par son Président, Philippe Seguin, souligne que des manquements à la déontologie ont eu lieu, stigmatisant l'exercice de « *pressions inacceptables de membres du conseil d'administration en faveur d'intérêts particuliers... poussant à s'interroger sur la composition du conseil d'administration* »... Scientifique = indépendant ?

L'association VIN & SOCIETE regroupe les acteurs de la filière viti-vinicole en France : AGEV – Association générale des entreprises viticoles ; ANIVIT – Association Nationale Interprofessionnelle des Vins de Table et des Vins de Pays ; CCVF – Confédération des Coopératives Viticoles de France ; CFVDP – Confédération Française des Vins de Pays ; CNAOC – Confédération Nationale des Producteurs de Vins et Eaux-de-Vie de Vin à Appellations d'Origine Contrôlées ; CNIV – Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine ; VIF – Vignerons Indépendants de France.

Contact presse : Evelyn Leroux – 01 40 07 98 27 – evelyn.leroux@confluence.fr